

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT de l'AIN

COMMUNE DE  
**BEYNOST**

DOSSIER N° DP00104323A0169  
Reçu le : 16/10/2023  
Adresse des travaux :  
91 impasse des vignes Andrés  
01700 BEYNOST

Pétitionnaire :  
Madame SCHERRER Christèle  
91 Impasse vignes des Andrés  
01700 BEYNOST

*Nature des travaux : Installation fenêtres de toit*

DECLARATION PREALABLE  
Objet : REJET TACITE

Madame,

Je vous rappelle que la demande de déclaration préalable dont les références sont visées ci-dessus a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires par courrier en date du 26/10/2023 , réceptionné par vos soins le 30/10/2023.

Conformément aux dispositions de l'article R. 423-39 b) du Code de l'Urbanisme, les pièces manquantes n'ayant pas été fournies dans le délai de trois mois à compter de la réception du courrier susmentionné, soit avant le 30 janvier 2024, votre demande a fait l'objet d'une DECISION DE REJET TACITE.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BEYNOST, le 09/02/2024

Le Maire  
Caroline TERRIER



*Caroline Terrier*